

# TARIFS SALLE DES FETES ET CUISINE

## ANNEXE 1

**Délibération du 7 Juin 2021 (Applicable au 1 Août 2021)**

OBJET	SOCIETES, ORGANISMES ET PARTICULIERS LOCAUX	SOCIETES ORGANISMES ET PARTICULIERS EXTERIEURS
Réunion, Congrès, Activités à caractère Social et Culturel	GRATUIT	130 €
Activités en faveur des enfants de l'Ecole Elémentaire Fêtes des Ecoles	GRATUIT	SANS OBJET
Activités en faveur des pompiers du Centre de Secours	GRATUIT	SANS OBJET
Activités dans le cadre du Centre Communal d'Aide Sociale	GRATUIT	SANS OBJET
Comités d'entreprise	GRATUIT	130 €
Banquets	55 €	130 €
Bals	135 €	235 €
Loto et Concours de Belote et manifestations à but lucratif	65 €	235 €
Matinées dansantes Thés dansants Apéritifs	65 €	130 €
Fêtes familiales du Vendredi 13 H 30 au Lundi 14 H 30 Majoré de 50 € si journée supplémentaire	145 €	205 €
Ventes promotionnelles	235 €	235 €
Location de la cuisine (matériel et fluide) remise en état de la cuisine et/ou salle des fêtes	45 € 20 € / heure	45 € 20 € / heure
Chauffage (prix forfaitaire) utilisation ponctuelle	35 €	35 €
Chauffage utilisation annuelle pour répétitions et entraînements	GRATUIT	SANS OBJET

Par délibération du 7 juin 2021, s'il est constaté que la cuisine et/ou la salle des fêtes ne sont pas rendues en état (voir règlement), les prestations réalisées par le personnel communal seront facturées selon la tarification suivante :

Coût horaire d'un agent de catégorie C : 20€

Coefficient multiplicateur (dimanche, jours fériés, nuit (22h – 6h) : X 2